

Processus 4 : Gestion des relations sociales

Au travers de situations professionnelles, l'étudiant(e) sera amené(e) à acquérir des compétences en matière de gestion sociale.

Voici quelques-uns des sujets abordés :

- Les formalités d'embauche
Ex : quand doit avoir lieu la visite médicale d'embauche ?
- Les différents types de contrats de travail
Ex : qu'est-ce qui distingue un CDI d'un CDD ?
- L'élaboration des fiches de paie
Ex : Quelle est la différence entre un salaire brut et un salaire net ?
De quoi se composent les cotisations sociales ?
- La gestion des différentes absences
Ex : Comment est indemnisé le congé maladie ?
Comment sont déterminés les congés payés des salariés ?
- Le départ du salarié de l'entreprise
Ex : qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle ?
- Les indicateurs sociaux
Ex : comment mesure-t-on le *turn-over* ?
- ...

Le recours aux outils informatiques est régulier. Par ailleurs, les compétences acquises en processus 4 seront également mises en œuvre au cours d'ateliers professionnels.